

ÉDITION 2016 DES RÈGLES DE GOLF : Ce qu'il Faut Savoir

Consulter randa.org/rules, usga.org/rules ou ffgolf.org pour plus d'information.



Les nouvelles Règles sont entrées en vigueur le 1^{er} Janvier 2016. Voici les quatre principaux changements :

Règle 6-6d

Exception relative à la pénalité de disqualification pour avoir rendu une carte de score incorrecte

Dans cette nouvelle exception, un joueur n'est pas disqualifié pour avoir rendu sur un trou un score inférieur au score effectivement réalisé du fait d'avoir omis d'inclure des coups de pénalité qu'il ignorait avoir encourus. Au lieu de cela, le joueur encourt la pénalité de la Règle enfreinte et doit ajouter une pénalité de deux coups pour l'erreur sur la carte de score. Dans tous les autres cas où le joueur rend, sur n'importe quel trou, un score inférieur au score effectivement réalisé, la pénalité demeure la disqualification.



Règle 14-1b

Interdiction d'ancrer le club en exécutant un coup

Cette Règle interdit d'ancrer le club soit "directement" soit au moyen d'un "point d'ancrage" en exécutant un coup. La pénalité est la perte du trou en match play ou bien deux coups en stroke play. CECI N'EST PAS UNE RÈGLE CONCERNANT L'ÉQUIPEMENT.



Règle 18-2b

Suppression de la Règle concernant une balle qui se déplace après avoir été adressée

Cette règle imposait une pénalité d'un coup si une balle au repos se déplaçait après avoir été adressée. Maintenant une pénalité d'un coup ne s'appliquera que lorsque les faits montreront que le joueur a causé le déplacement de la balle.



Règle 14-3

Modification de la pénalité pour utilisation non autorisée de dispositifs artificiels ou d'équipement une seule fois

La pénalité pour la première infraction d'un joueur durant un tour a été réduite de disqualification à perte du trou en match play ou deux coups en stroke play. La pénalité pour une infraction ultérieure à la Règle 14-3 demeure la disqualification.

